



260, rue Pettigrew  
Saint-Léonard-de-Portneuf (Québec) G0A 4A0  
Tél. : (418) 337-6741  
Site Web : [www.st-leonard.com](http://www.st-leonard.com)  
Information : [info@st-leonard.com](mailto:info@st-leonard.com)

---

## AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT # 503-26

---

AVIS PUBLIC EST DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ :

QUE lors de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 2 mars 2026, le Conseil de la Municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf a adopté le règlement suivant:

Règlement # 503-26 édictant le *Code d'éthique et de déontologie aux élus·es municipaux*.

Ce règlement a pour objet de prévoir les principales valeurs de la Municipalité en matière d'éthique et les règles déontologiques qui doivent guider la conduite d'une personne à titre de membre du conseil, d'un comité ou d'une commission de la Municipalité ou, en sa qualité de membre du Conseil de la Municipalité, d'un autre organisme.

Ce règlement est disponible au bureau du greffier, situé au 260, rue Pettigrew, Saint-Léonard-de-Portneuf, aux jours et heures d'ouverture de l'Hôtel de ville et sur le site Internet de la Municipalité au <https://st-leonard.com>, où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

Ce règlement a reçu toutes les approbations requises et entrera en vigueur selon la loi.

Donné à Saint-Léonard-de-Portneuf, ce 5<sup>e</sup> jour de mars 2026.

Ibrahima Nguirane  
Directeur général et greffier-trésorier